

- Nom du client : SAS LE PIGEONNIER DU LOT
- Adresse desservie : LE PIGEONNIER BASE NAUTIQUE
PUY L EVEQUE

Message

30004051 545241344030 545

SAS LE PIGEONNIER DU LOT
1 PROMENADE DE HERON
46700 PUY L EVEQUE

Contacts

- Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
- Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
- Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07
- TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX
- Accueil**
ZI de la Paganie 46700 PUY L EVEQUE
Mardi et vendredi - 9h-12h et 14h-17h Sauf
vacances scolaires

Votre facture du 8 janvier 2024

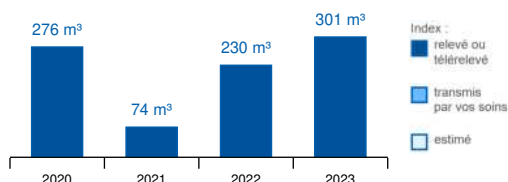
Compteur d'eau relevé le 11 septembre 2023

Votre consommation est de 301 m³

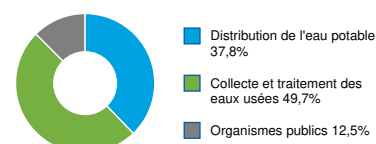
Montant prélevé le 23 janvier 2024 : 361,55 €

	€ TTC
Distribution de l'eau potable	563,20
AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	
Collecte et traitement des eaux usées	740,78
AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	
Organismes publics	187,57
Total facture	1 491,55
Mensualités déjà prélevées	-1 130,00
Montant à prélever	361,55
	détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 23 janvier 2024 sur votre compte numéro XXXXX877417.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050383612-001972094-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/02/2024	149,50 €
05/03/2024	149,50 €
05/04/2024	149,50 €
03/05/2024	149,50 €
05/06/2024	149,50 €
05/07/2024	149,50 €
05/08/2024	149,50 €
05/09/2024	149,50 €
04/10/2024	149,50 €
05/11/2024	149,50 €
Total	1 495,00 €

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
LE PIGEONNIER BASE NAUTIQUE PUY L EVEQUE	301 m³	477216	015 mm	24/08/2022 249	11/09/2023 550	

Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						533,85		563,20
Abonnement						89,75		94,68
Part AQUARESO	2e semestre 2023					24,39	5,50	
	1er semestre 2024					25,50	5,50	
Part SAUR	2e semestre 2023					19,26	5,50	
	1er semestre 2024					20,60	5,50	
Consommation						444,10		468,52
Part AQUARESO	25-08-22 / 31-12-22		101	0,3800		38,38	5,50	
	01-01-23 / 11-09-23		200	0,4000		80,00	5,50	
Part SAUR	25-08-22 / 30-09-22		29	0,9277		26,90	5,50	
	4e trimestre 2022		72	0,9613		69,21	5,50	
	01-01-23 / 11-09-23		200	1,0126		202,52	5,50	
Préservation des ressources en eau		Année 2023		301	0,0900	27,09	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées						673,44		740,78
Abonnement						88,21		97,03
Part AQUARESO	2e semestre 2023					15,55	10,00	
	1er semestre 2024					16,72	10,00	
Part SAUR	2e semestre 2023					27,28	10,00	
	1er semestre 2024					28,66	10,00	
Consommation						585,23		643,75
Part AQUARESO	25-08-22 / 31-12-22		101	0,9100		91,91	10,00	
	01-01-23 / 11-09-23		200	0,9300		186,00	10,00	
Part SAUR	25-08-22 / 30-09-22		29	0,9459		27,43	10,00	
	4e trimestre 2022		72	0,9871		71,07	10,00	
	01-01-23 / 11-09-23		200	1,0441		208,82	10,00	
► Organismes publics						174,58		187,57
Consommation						174,58		187,57
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)		Année 2023		301	0,3300	99,33	5,50	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)		Année 2023		301	0,2500	75,25	10,00	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 4,32 € / m3 soit 0,00432 € / litre		HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 1 381,87 €		TVA 5,50 % : 34,81 € TVA 10,00 % : 74,87 € TVA sur les débits : 109,68 €		Total facture TTC : 1 491,55 €		

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

➔ Message

Part Intercommunale/Communale Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.	Part SAUR Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements	Part Organismes publics Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.	Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr
--	---	---	---

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dater et signer votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.